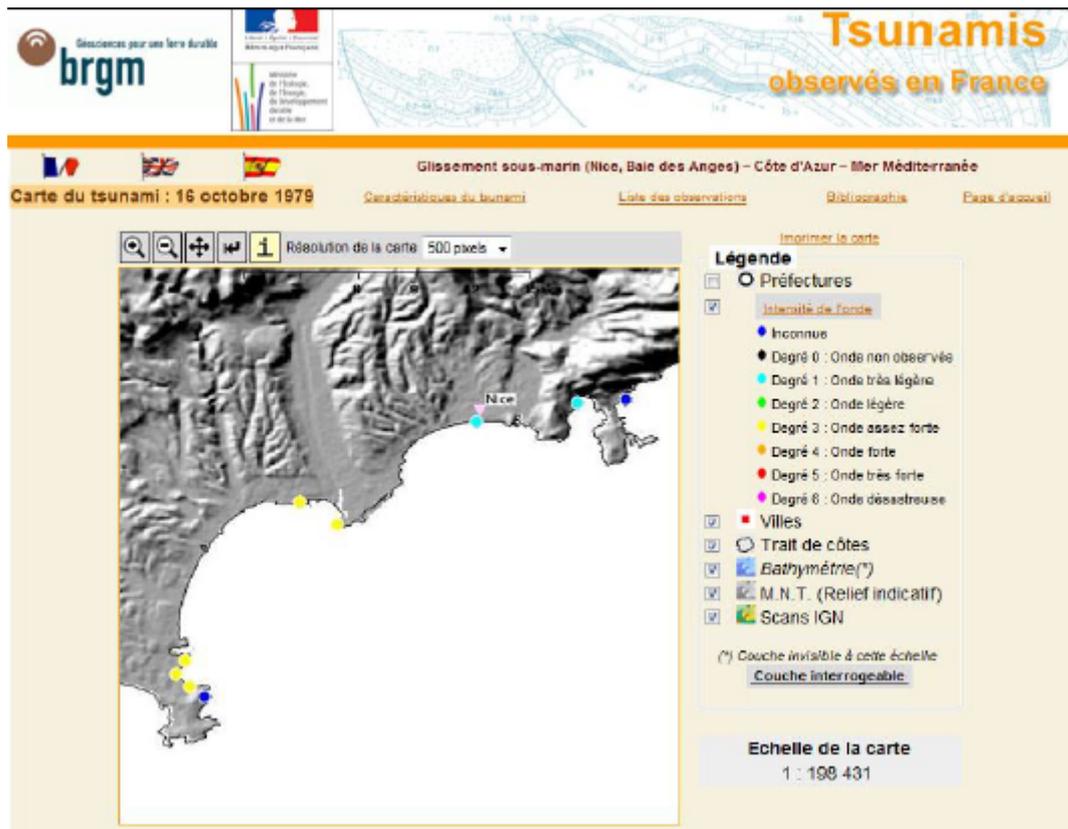


Note de synthèse sur le tsunami du 16 octobre 1979.

A cette date, la côte des Alpes Maritimes a été touchée par un tsunami d'origine gravitaire. Une partie de l'extension en construction de l'aéroport de Nice s'est effondrée le long des pentes sous-marines.



L'onde de choc générée par l'arrivée des matériaux en bas de pente a mis en mouvement les masses d'eau environnantes, générant ainsi une onde de tsunami.



Les dégâts ont surtout été observés au niveau de la commune d'Antibes.





A noter que ce jour à, aucun séisme capable de générer un tsunami ne s'est produit en Méditerranée. Il s'agit bien d'un tsunami d'origine gravitaire.